

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 MARS 2007

OBJET : Centre hospitalier de Bretagne Sud Site Calmette – Enquête publique

Rapporteur : Patrick GARGAM

Par lettre du 9 février 2007, Monsieur le Préfet a avisé la Ville de Ploemeur qu'une enquête publique se déroulait en Mairie de Lorient du 19 mars au 20 avril 2007, sur la demande d'exploitation d'un établissement public de santé, présentée par le Centre Hospitalier de Bretagne Sud pour le site de Calmette à l'ancien hôpital des Armées.

Une partie du territoire de la Commune est touchée par le rayon d'affichage annonçant cette enquête, moins de 3 km du projet, et le Conseil Municipal est appelé à donner son avis.

La demande est réalisée dans le cadre du transfert des activités de court séjour du Centre Hospitalier de Bretagne Sud, actuellement implantées à Bodélio, sur un site unique, celui de l'ancien hôpital maritime à Calmette sur la commune de Lorient. Ce transfert nécessite la construction de nouveaux bâtiments (regroupement des activités MCO) et l'extension et la rénovation de bâtiments existants (pôle mère/enfant). Les équipements techniques nécessaires au projet sont des activités classables au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « Urbanisme, Environnement, Travaux », après en avoir délibéré,

- **DONNE** un avis favorable au dossier présenté.

Délibération adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Patrick GARGAM